



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 41 – Semaine du 18 au 22 octobre 2021

En bref

Tunisie :

- Entrée en vigueur des crédits de soutien aux entreprises à un taux plafonné
- Le FMI attend de voir la volonté du gouvernement à mener les grandes réformes économiques
- La Banque mondiale a indiqué être disposée à poursuivre la mise en œuvre des programmes de coopération avec la Tunisie
- Le Trésor rembourse 1,4 Md TND de Bons du Trésor à court terme (BTC)
- La dette publique tunisienne a atteint 82% du PIB en août 2021
- Les infractions économiques en hausse au mois de septembre

Libye :

- Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour septembre 2021 diminuent de 7,8% par rapport à août mais restent élevés à 1,8 Md USD
- Muhammad Bin Ayyad nommé à la tête du nouveau conseil d'administration de la LPTIC
- Ouverture du salon du commerce international de Benghazi
- Les ministres de l'économie et du travail libyens discutent des mécanismes d'accueil des travailleurs expatriés

Tunisie

• Entrée en vigueur des crédits de soutien aux entreprises à un taux plafonné

Pour aider les entreprises face à la crise sanitaire et ses conséquences économiques, l'Association Professionnelle Tunisiennes des Banques et des Etablissements Financiers (APTBEF) a lancé cette semaine un programme de crédits de soutien à court terme afin de financer les nouveaux besoins des entreprises à un taux d'intérêt ne dépassant pas le taux du marché monétaire +2 points (TMM+2, alors que le taux peut parfois aller jusqu'à TMM+5). Seules les entreprises dont les effectifs ne dépassent pas les 200 salariés sont éligibles aux crédits de soutien 2021. Un taux d'intérêt maximum de TMM +2 sera appliqué sur les nouveaux crédits contractés à court terme, hors découverts, pour une durée maximale d'un an. Ce programme fait suite à l'appel du Président Kaïs Saïed aux acteurs du secteur bancaire à contribuer à l'effort national de soutien aux entreprises dans cette conjoncture économique difficile. Il s'était entretenu fin août avec l'APTBEF. Ce programme de crédits s'ajoute aux autres mesures d'aide aux entreprises mises en place depuis le début de la crise (report des crédits pour un montant total de près de 5 Md TND, octroi de crédits pour un total de 4,2 Md TND, aide sociale circonstancielle financée par la Banque Mondiale).

• Le FMI attend de voir la volonté du gouvernement à mener les grandes réformes économiques

Le directeur du département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale du FMI M. Jihad Azour a déclaré le 19 octobre 2021 que les équipes du FMI sont en contact permanent avec les autorités tunisiennes pour fournir une assistance technique et des conseils, mais qu'ils attendent de voir la vision du nouveau gouvernement en ce qui concerne les grandes réformes économiques et sa volonté à les mener. Il a précisé qu'il tiendrait une réunion avec des responsables du ministère des

Finances et de la Banque centrale de Tunisie (BCT) dans les prochains jours.

• La Banque mondiale a indiqué être disposée à poursuivre la mise en œuvre des programmes de coopération avec la Tunisie

En marge des réunions annuelles du groupe de la Banque mondiale et du FMI à Washington, le nouveau ministre de l'Économie et de la Planification M. Samir Saïed a rencontré virtuellement le 20 octobre 2021 le vice-président de la Banque mondiale en charge de la région Afrique du Nord et Moyen-Orient M. Ferid Belhaj. M. Belhaj a indiqué que la Banque mondiale est **disposée à poursuivre la mise en œuvre des programmes de coopération avec la Tunisie**, notamment des programmes d'intégration sociale et économique et de coopération pour soutenir les PME. M. Saïed a affirmé que le nouveau gouvernement se penche sur l'élaboration d'un **programme de réformes urgent et réalisable, dont les priorités seront « l'impulsion de l'activité économique, l'amélioration de la situation de la finance publique et le développement de la bonne gouvernance »**.

• Le Trésor rembourse 1,4 Md TND de Bons du Trésor à court terme (BTC)

La Direction Générale de la Gestion de la Dette et de la Coopération Financière du ministère des Finances a annoncé le remboursement des BTC de 1,4 Md TND arrivant à échéance le 20 octobre 2021. Ces BTC avaient été émis le 22 juillet 2021 (au taux de 6,52%, échéance à 13 semaines) pour rembourser la première échéance de l'emprunt obligataire de 500 M USD garanti par les Etats-Unis.

A noter qu'après deux adjudications infructueuses de Bons de Trésor Assimilables (BTA, titres d'emprunt émis par l'Etat pour des échéances de moyen et long terme) en août et en septembre, le Trésor a levé 65,5 M TND de BTA le 13 octobre 2021, répartis ainsi : i) BTA

7,5% Décembre 2028 : 46 M TND au taux moyen pondéré de 9,43% ; ii) BTA 8 % Novembre 2030 : 10 M TND au taux moyen de 9,48% ; iii) BTA 8% Mars 2033 : 9,5 M TND au taux moyen pondéré de 9,576%. Le Trésor a également levé 10 M TND de BTC le 19 octobre 2021, au taux de 6,85% et avec une échéance de 52 semaines.

- **La dette publique tunisienne a atteint 82% du PIB en août 2021**

Selon la [brochure de la dette publique d'août 2021](#) publiée par le ministère des finances, l'encours de la dette publique a atteint 101,2 Md TND (30,9 Md EUR) en août 2021, soit 82% du PIB, dont 59,5% de dette extérieure (48,8% du PIB) et 40,5% de dette intérieure (33,2% du PIB). Il s'agit principalement de dette en devises (63,4% de la dette publique totale). L'encours de la dette publique extérieure est composé principalement de dette multilatérale (50,5%), suivi de la dette provenant des marchés financiers internationaux (31,6%) et des créanciers bilatéraux (18%).

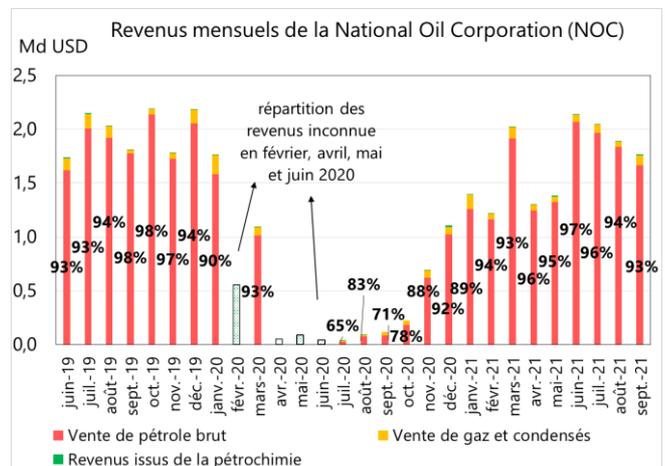
- **Les infractions économiques en hausse au mois de septembre**

Le nombre d'infractions économiques recensées au mois de septembre a doublé par rapport à celui du mois d'août. Le ministère du Commerce et du développement des exportations en a relevé 5 511. Cette augmentation est en partie due à la multiplication des visites de contrôle (+30%). Les infractions commises sont de natures différentes : non-transparence des transactions commerciales (70%), hausse illicites des prix (27%) et détournement de produits compensés (3%). Les produits industriels et les produits agricoles et halieutiques frais sont particulièrement touchés.

Libye

- **Les revenus de la National Oil Corporation (NOC) pour septembre 2021 diminuent de 7,8% par rapport à août mais restent élevés à 1,8 Md USD**

Les revenus pétroliers pour le mois de septembre ont légèrement diminué de 7,8% par rapport au mois d'août, mais ils restent conséquents, atteignant près de 1,8 Md USD. Ils sont 15 fois plus élevés qu'en septembre 2020, un an plus tôt alors que le blocus pétrolier se terminait. Les revenus du mois de septembre 2021 sont principalement liés aux ventes de pétrole brut (92,8%) et de gaz et condensés (5,1%). Ces bons résultats sont liés **la hausse des prix du baril**.



- **Muhammad Bin Ayyad nommé à la tête du nouveau conseil d'administration de la LPTIC**

La Libyan Post, Telecommunications and Information Technology Company (LPTIC) a annoncé que le Président M. Faisal Qarqab a été démis de ses fonctions et qu'une nouvelle instance dirigeante a été mise en place, présidée par M. Muhammad Bin Ayyad. M. Bin Ayyad est le PDG de la Libyana Mobile Phone

depuis 2016. Pour rappel, la LPTIC est la holding d'Etat qui contrôle toutes les grandes entreprises publiques de télécommunications en Libye, notamment Al-Madar Mobile et Libyana Mobile Phone. MM. Khaled Al-Issawi, Khomeni Muhammad Embarek, Fathi Issa Abdul Karim, Hussein Al-Taweelb, Faraj Al-Sayeh et Muhammad Abu Bakr siègeront dorénavant au nouveau conseil d'administration de la LPTIC.

- **Ouverture du salon du commerce international de Benghazi**

Le salon du commerce international de Benghazi, organisé par le Conseil des affaires libyen (LBC) en collaboration avec le Centre de promotion des exportations libyennes (LEPC) a débuté le 17 octobre sur la place Tibesti à Benghazi. De nombreuses entreprises libyennes, tunisiennes et égyptiennes des secteurs du BTP, de l'agroalimentaire et des équipements industriels y sont représentées. L'évènement illustre la volonté de la Libye de développer les industries nationales et de renforcer les relations commerciales qu'elle entretient avec les Etats voisins.

- **Les ministres de l'économie et du travail libyens discutent des mécanismes d'accueil des travailleurs expatriés**

Le ministre de l'Economie et du Commerce, M. Mohammed Al-Hawij, a rencontré le ministre du Travail, M. Ali Al-Abed, pour discuter de la coopération et de la coordination des deux ministères dans la régulation du marché du travail. Au cours de la réunion, les deux parties ont examiné le plan du

ministère du Travail déterminant les critères d'admission des demandeurs d'emploi et la création de programmes de formation qui répondent aux besoins du marché. Les ministres ont également discuté des mécanismes d'accueil et d'intégration des travailleurs expatriés en Libye.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Hugo Mahut, Marie Schutz, Chloé Stutzmann

Pour s'abonner : chloe.stutzmann@dgtresor.gouv.fr
Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>